

-----  
**DÉLIBÉRATION DE\_2025\_010**

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VÉLINES sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation :

Présents : Georges MADELAINÉ, Ghislain PANTAROTTO, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADÉ, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Sylvie PELLIZZER représentée par Michel FRICHO, Jean-Luc FAVRETTO représenté par Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-Catherine ROHOF représentée par Hélène DONADIER, Karine LEY représentée par Éric REY, Annie MAIGRE représentée par Christian GALLOT, Éric FRÉTILLÈRE représenté par Cyril BARDE, Dominique IBERTO représentée par Thierry BOIDÉ

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 32 Présents : 24 Votants : 0 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 0

**OBJET** : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - ECOPOLE PERIGORD AQUITAINE 2024

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	43 180,20
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	124 459,70
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>205 694,46</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	248 874,66
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>248 874,66</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	248 874,66
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2024</b>	<b>0.00</b>

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025  
Date de réception de l'AR: 17/04/2025  
024-200034197-DE\_2025\_010-DE  
A G E D I

Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00
---	------

Le Président,  
Thierry BOIDÉ

